



LES RENDEZ-VOUS DE L'INSTITUT

ARRÊT SUR RECHERCHE

# Enjeux et défis de la mixité en prison : quelle(s) place(s) pour les femmes?

## Coline CARDI

Maitresse de conférences en sociologie, Centre de recherches sociologiques et politiques de Paris (Cresppa), Université Paris 8 Vincennes-Saint-Denis

## Anne JENNEQUIN

Maitresse de conférences en droit public, Centre Droit Ethique et Procédures, Université d'Artois

## Louise DELETTE

Référente nationale prise en charge des publics détenus mineurs/femmes/LGBTI+, Ministère de la Justice

## Christelle ROTACH

Inspectrice générale de la justice et ancienne directrice d'établissements pénitentiaires, Ministère de la Justice

**VENDREDI 13 DÉCEMBRE 2024**

**11H15 - 12H45**

**IERDJ**

47 bis rue des Vinaigriers  
75010 Paris

Inscription obligatoire  
en présentiel sur notre site  
[www.gip-ierdj.fr](http://www.gip-ierdj.fr)

# Enjeux et défis de la mixité en prison : quelle(s) place(s) pour les femmes?

"La prison moderne s'est progressivement construite autour d'un principe de séparation des sexes, à la fois entre personnes détenues et entre personnes détenues et personnels de surveillance. La séparation des hommes et des femmes détenues s'est très rapidement imposée au nom d'impératifs de sécurité, d'ordre et de moralité. Pour renforcer cette séparation, l'accès des surveillants hommes aux quartiers femmes a été progressivement interdit et le principe d'une surveillance des personnes de leur sexe s'est définitivement imposé dans la deuxième moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle."<sup>1</sup> (extrait note de synthèse)

Néanmoins, l'image de la prison « maison des hommes » doit changer au regard de l'ouverture à la mixité tant du côté des personnels et personnelles pénitentiaires que du côté des personnes détenues. Si le processus de mixisation est en marche, il ne remet pas encore en cause la séparation des femmes et des hommes dans les lieux de détention.

Dans cette nouvelle édition des Arrêts sur recherche, chercheuses et professionnelles s'efforceront de faire état de l'avancée de ce processus en interrogeant la représentation et la place des femmes détenues en prison : quelles sont les conditions de leur prise en charge et leurs besoins ? Comment est mise en œuvre la politique de mixité dans les établissements et quels sont ses enjeux ? Qu'en est-il du respect des droits des minorités de genre (femmes transgenres notamment) au sein de ces établissements ? Quelles sont les spécificités de l'accueil et la prise en charge des jeunes filles en Etablissements Pénitenciers pour Mineur (EPM) ? Quelles sont les bonnes pratiques à retenir en matière de mixité des détenus ?

La mixisation des établissements appelle à questionner également la féminisation de la profession de surveillant pénitentiaire au regard de son acceptation par les personnels : Comment sont formées les surveillantes pénitentiaires pour être au contact des détenus hommes ? Quel est le niveau d'intégration des surveillantes pénitentiaires dans la « maison des hommes » et leur trajectoire professionnelle ? Quels sont les effets produits par la division sexuée du travail dans les établissements ? Sont-elles des égales de leurs homologues masculins ou existe-t-il une hiérarchisation sexuée les personnels ? ».

---

<sup>1</sup> [https://ierdj.fra1.digitaloceanspaces.com/media\\_library/2024/09/19.35\\_MIXITE\\_GENREE\\_PRISON\\_synthese.pdf](https://ierdj.fra1.digitaloceanspaces.com/media_library/2024/09/19.35_MIXITE_GENREE_PRISON_synthese.pdf)

# Biographies



**Louise DELETTE** est référente de la prise en charge des publics détenus femmes, mineurs et LGBT+ à la direction de l'administration pénitentiaire depuis 2021. Elle a rédigé le référentiel national de la prise en charge des personnes placées sous main de justice LGBT+, premier guide de pratiques professionnelles définissant les orientations nationales de l'administration pénitentiaire sur cette thématique. S'agissant de la prise en charge des femmes en détention, son travail porte sur les sujets de santé menstruelle, la lutte contre les violences sexistes et sexuelles et le développement des activités en mixité.



**Christelle ROTACH** est entrée dans l'administration pénitentiaire en janvier 1996, après avoir occupé des postes en qualité de directrice adjointe, elle est devenue successivement secrétaire générale de la mission des services pénitentiaires de l'Outre-Mer et adjointe du chef d'établissement de la maison d'arrêt de Fleury-Mérogis avant de prendre le commandement de la maison d'arrêt des Hauts-de-Seine, du centre pénitentiaire de Marseille et du centre pénitentiaire de Paris-La Santé. Elle a notamment eu à gérer plusieurs ouvertures d'établissement notamment lors des deux derniers commandements. Elle est récipiendaire de la médaille pénitentiaire et de l'ordre national du mérite, et l'auteur de *Directrice de prison (PLON)* et contributrice à *L'enfant et son parent incarcéré* (Fondation pour l'enfance), *Femmes, droit et justice* (Dalloz) et *Vocations de femmes* (Inspirio).

**Anne JENNEQUIN** est maîtresse de conférences en droit public à l'Université d'Artois et membre du Centre Droit Ethique et Procédures. Ses recherches portent sur le droit et le contentieux pénitentiaire, notamment sur le traitement carcéral des femmes. Elle est membre du projet ANR HLJP-Genre (Rapports sociaux de sexe et systèmes juridiques et judiciaires).

# Pour aller plus loin

Recherches concernées :

La mixité genrée à l'épreuve de la prison  
<https://gip-ierdj.fr/fr/publications/mixite-genree-prison/>



**Arrêt sur recherche**, le rendez-vous mensuel de l'IERDJ où la recherche rencontre le terrain. Un dialogue entre chercheurs et praticiens autour d'une question centrale issue d'un rapport de recherche de l'Institut.

Retrouvez les précédents Arrêts sur recherche sur notre chaîne Youtube :

[ici](#)

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux



[gip-ierdj.fr](https://gip-ierdj.fr)